



Pour nos lecteurs, un avant-goût des vacances

Merci à nos 11245 membres pour Israël et la Tradition



L'unité communautaire autour d'Israël

AU SOMMAIRE DU YEROUCHALMI N°99

- 1. Perdre son temps au Café, Emmanuel Lévinas**
- 2. Gauche, Islamisme et Banlieues, G. Bensoussan**
- 3. Le Peuple Palestinien, un Mythe récent**
- 4. Burqa et Liberté Religieuse Dossier Yerouchalmi**
- 5. Comprendre le mystérieux Léviathan A LIRE**

=====

1. Perdre son temps au Café, *Emmanuel Lévinas* (ztsl)



Lieu de la société facile, sans responsabilité, où l'on boit sans soif : non-lieu pour une non-société, sans engagements. Société du jeu sans responsabilité qui détend absolument au point de n'être l'obligé de personne, de supporter les injustices du monde. Voilà le café : un monde où on peut n'exister que pour soi, oublier l'autre !

Le Café : « Ne pas bâtir le monde, c'est le détruire »

Le Cabaret, ou le Café, est devenu partie intégrante et essentielle de la vie moderne, qui est peut-être "vie ouverte" surtout par cet aspect ! Une ville inconnue où nous arrivons et qui est sans cafés nous semble fermée. Le café, c'est la maison ouverte, de plainpied avec la rue, **lieu de la société facile, sans responsabilité réciproque.**

On entre sans nécessité. On s'assied sans fatigue, **on boit sans soif.** Histoire de ne pas rester dans sa chambre. Vous savez que tous les malheurs viennent de l'incapacité où nous sommes de rester seuls dans notre chambre.



Le café n'est pas un lieu, **c'est un non-lieu pour une non-société**, pour une société sans solidarité, sans lendemain, **sans engagements, sans intérêts communs, société du jeu.** Le café, maison de jeux, est le point par où pénètrent le jeu dans la vie et la dissout.

Société sans hier et sans lendemain, **sans responsabilité, sans sérieux - distraction, dissolution.** Au cinéma, un thème commun est proposé à l'écran, au théâtre, sur la scène; au café, il n'y a pas de thème.



On est là, chacun à sa petite table, auprès de sa tasse ou de son verre, on se **détend absolument au point de n'être l'obligé de personne** et de rien; et c'est parce qu'on peut aller au café se détendre qu'on **supporte les horreurs et les injustices d'un monde** sans âme.

Le monde comme jeu d'où chacun peut tirer son épingle et n'exister que pour soi, lieu de l'oubli - de l'oubli de l'autre -, voilà le café !

=====

2. Gauche, Islamisme et Banlieues, d'après G. Bensoussan



Adapté de notre ami le Pr. Georges Bensoussan. Spécialiste d'histoire juive européenne, de l'antisémitisme et du sionisme, il est pionnier de l'histoire des génocides et dirige la "Revue d'Histoire de la Shoah". Lire : "Les territoires perdus de la République", "Europe, passion génocidaire", Ed. Mille et Une Nuits ; "Histoire intellectuelle et politique du sionisme",

Ed. Fayard ; «Israël, le sionisme et la destruction des Juifs d'Europe» Ed. Seuil.

Abandon des Banlieues, Faille Identitaire et Violence

Dans les banlieues abandonnées par les classes dirigeantes, l'intégration n'a pas fonctionné et de nombreux jeunes sont moins intégrés que leurs parents. Ils ne se reconnaissent plus en la France, leur patrie, pourtant! Les institutions y sont souvent méprisées et haïes, car leurs supports, le symbolique et la Loi, n'y sont ni respectés ni même transmis, jusqu'aux bases de l'éthique, voire, de la filiation qui y sont contestées

La Loi, qui seule, humanise disparaît des consciences... on ne doit pas alors s'étonner de la situation ! Cette faille identitaire génère la violence, faisant, à terme, courir un grand danger à tous les citoyens : on y brûle quotidiennement des voitures, on y caillasse ou on y tire sur la Police et même sur les Pompiers, sans que l'on ne s'en émeuve plus ! De nombreux enseignants y racontent le pire, jusqu'à de fréquentes scènes de violence de plus en plus armées.

Faille Identitaire et Antisémitisme

Ces jeunes ou moins jeunes se replient alors sur un retour à une religion mais des plus rigoristes. En l'absence de repères, cette faille identitaire exacerbe l'antisémitisme car, le rejet (puis la haine) du Juif est à même de redonner sens à une vie qui n'en a plus !

Rappel de trois facteurs sous-jacents :

- **1. Dans l'origine de la haine il y a une haine de l'origine**, comme le montre Daniel Sibony : les arabes voient dans le signe juif, le signe de l'origine de leur religion.

- **2. Le monde arabe a longtemps discriminé juifs** et chrétiens, même s'il n'a pas connu la judéophobie européenne. L'Islam leur a conféré un statut de dhimmis, de protégés, au prix de leur soumission et de leur classement comme socialement inférieurs!

La Palestine exacerbe cette violence antijuive du monde arabe, qui existait donc avant elle. En effet, comment l'Islamisme peut-il accepter que le juif, en terre 'palestinienne', perçue comme musulmane, sorte de sa dhimmitude avec son Etat juif, sans troubler les fondements de l'ordre hiérarchique classique de l'Islam. *Le sens du conflit arabe contre Israël tient en la volonté arabe de ramener le Juif à sa condition de dhimmi.*

- **3. L'Islam coure après le succès de l'Occident** tout en méprisant les fondements, dans une haine issue de sa prise de conscience de ses retards accumulés en matière technologique et sociale. Et c'est sur le juif, si présent dans les sciences, l'art, les médias ou les humanités, que se focalise sa crise identitaire.

Gauche dure et Islamisme : Dangereux Cocktail !

Dans ce contexte, l'ultra gauche est d'autant plus incohérente dans ses manifestations et slogans communs, avec l'islamisme homophobe, antiféministe, et sectaire. En cela elle nous rappelle que communisme et gauchisme avaient toujours été totalitaires et exterminateurs de vies par millions : URSS, Chine, Corée, Vietnam...

Sa focalisation maladrive sur Israël est d'autant plus violente que sont occultés par son silence, les crimes de l'Iran ou les massacres et misères de par le monde, pourtant bien plus importants, à l'échelle ! Ses alliances avec les islamistes amalgament antisémitisme et antisémitisme, ramenant en France les slogans les plus anti juifs qui avaient disparu du pays depuis la Shoah !

Quand l'intégration a échoué, on s'intègre par le rejet (cf. Fofana, ou Dieudonné, artiste raté, qui a illustré ce ressentiment destructeur) : a) la crise identitaire vise les poncifs : les Juifs sont riches, ils ont le pouvoir et les médias. b) La crise économique focalise le malaise social sous forme de ressentiment puis de rejet, cela sur le Juif comme symbole de l'origine et du pouvoir.

Ne pas Etouffer les Problèmes, mais les Affronter !

Le silence de la Communauté s'explique par sa volonté de faire profil bas. Celui des élites de gauche et de droite est des plus inquiétants, comme si on s'accoutumait progressivement au pire. Par exemple, comment la France qui défend le devoir de mémoire a-t-elle pu autoriser la liste antisémite Dieudonné ?

On espérait que le danger disparaîtrait, en refusant de l'affronter. Il n'en fut rien avant l'arrivée d'Hitler et on n'en a hélas pas tiré les leçons ! Et sans chercher si loin, le PS pensait, avant le Pen en finale aux Présidentielles 2002, que moins on parlait des violences antisémites mieux ce serait, et la situation s'est au contraire aggravée...

Penser que se taire étouffe le danger est une forme de lâcheté déguisée en naïveté : le fait de taire un problème n'en a jamais empêché l'occurrence !

=====

3. Le Peuple Palestinien, un Mythe récent, *Yéhezkel Bin Noun*



Gaza désert, Jerusalem, Tel Aviv déserts en 1870

Juifs toujours présents en Israël

Illustrations : David Roberts en 1850

La presse est pleine d'histoires sur les Palestiniens, leurs problèmes et leurs combats. Une seule question n'a pas été posée: qui sont ces Palestiniens ? Ceux qui se prétendent propriétaires d'Israël, d'où sont-ils venus et comment sont-ils arrivés jusqu'à leur Palestine ? Ce mythe du Peuple Palestinien sert à justifier l'occupation arabe d'Israël. Les Arabes disposent de 21 États et de territoires près de 1000 fois plus grand qu'Israël, mais néanmoins, éprouvent le besoin de voler aux Juifs leur seul et unique État, petit comme un ... Département français !*

*cf art. précédent : *Le conflit tient en la volonté arabe de ramener le Juif à sa condition de dhimmi : comment l'islamisme peut-il accepter que le juif y sorte de sa dhimmitude avec son Etat juif, sans troubler les fondements de l'Islam.*

Arabes à Sion dans le Sillon Juif...

On affirme que les Palestiniens vivent en Erets depuis des centaines d'années. Pourtant, dès qu'on leur demande de démontrer leur ancienneté, les médias sont incapables de trouver des traces d'avant le 20ème : sur CBS la plus ancienne carte date de 1897, sur les sites Internet CNN ou NBC, de 1916 et, sur la BBC, de 1948 ! Même le site de l'Autorité Palestinienne ne peut occulter qu'avant 1900, il n'avait été question de Peuple Palestinien.

De grands écrivains ont depuis longtemps cité des témoignages de visiteurs qui montrent qu'Israël était presque vide d'habitants jusqu'au début du 20è, contredisant les fantasmes Palestiniens de leur ancienne présence ! Lamartine dans "Souvenirs d'Orient", en 1835 : «A l'extérieur de Jérusalem, nous n'avons rencontré âme qui vive ni entendu aucune voix». Mark Twain en visite en 1867 : «On ne peut trouver les mots pour décrire la désolation qui règne. Même l'imagination la plus fructueuse ne pourrait la peupler de vie et d'animation. Nous n'avons rencontré aucune âme qui vive sur notre chemin».

Le recensement turc de 1882, confirme qu'il n'y a en Israël que 141000 musulmans. C'est en 1922, que ce chiffre saute à 650000 Arabes et, en 1938, à plus d'un million... C'est surtout dans les régions peuplées par les Juifs que la population arabe a augmenté !

Ces Arabes ne viennent pas de Palestine !

Les Arabes, tenant à leur origine israélienne, expliquent leur croissance sans immigration notoire sur une impossible forte natalité : 340/1000 ou 3 à 4 fois plus qu'en Syrie/ Liban / Égypte où ces taux sont déjà des records mondiaux !

Comme le confirment de nombreux rapports du début du 20è, britanniques ou syriens, ces arabes viennent bien de l'extérieur, et, dans le sillon de Sion : Liban, Syrie, Égypte ou Jordanie. En 39, Churchill déclare: «Ces réfugiés parviennent à pénétrer à l'intérieur du pays et à se multiplier». Même Macdonald, qui oeuvra pour limiter les réfugiés Juifs, a reconnu que "sans la présence Juive, la population arabe n'aurait même pas atteint la moitié de ce qu'elle représente". Preuve en est : après l'Intifada, alors que les Arabes de plus de 35 ans ne sont plus autorisés, leur chômage augmente de 40%. Les Juifs sont, avec leur agriculture créateur d'emploi, la cause de l'affluence des Arabes, tout comme leur industrie nourrit actuellement les Arabes d'Israël.

Dans toutes les cartes, le centre du pays fut toujours appelé Judée Samarie, et, depuis 1948, «Cisjordanie». Le récent terme «Palestinien» est une déformation de l'histoire pour prouver que les racines du pseudo Peuple proviennent de cette terre. Le mot "Palestinien / Philistim" disparu depuis 3000 ans est biblique et sans aucun rapport avec les populations qui ont dérobé abusivement cette parenté.

Le Mythe Palestinien pourtant

Tel Aviv désert en 1850 La presse a ancré l'idée d'un "Peuple Palestinien", malgré tous ces éléments : les Français sont, à tort, convaincus qu'avant la création d'Israël, il y avait à sa place un État Palestinien... Alors que les anglais avaient succédé à des siècles d'occupation turque et qu'au cours de toute l'histoire, il n'y a jamais eu d'État Palestinien ! Il est regrettable de constater que, même la presse pro-israélienne, influencée par les paradigmes dominants, se sert du nom imaginaire de «Palestinien» dans ses reportages.

«**Ces gens qui n'ont pas droit à un État, ont droit à un État**», voilà cette assertion! Il devient essentiel d'utiliser les termes adéquats pour définir la véritable nature de ces Arabes d'Erets Israël. Les termes appropriés seraient «**Arabes de Judée-Samarie**».

La Thora elle-même fait allusion à un conflit entre Israël et un Peuple imaginaire (Deutéronome 32, 21). Quelle clairvoyance il y a près de 6000 ans :

«Eux, M'ont irrité et contrarié par des dieux inexistants et par leurs vaines idoles. Moi, Je les irriterai par un Peuple inexistant et par une Nation indigne.»

=====

4. Burqa et Liberté Religieuse **Dossier Yerouchalmi**



Un certain Islamisme intégriste prescrit la "burqa" - vêtement couvrant complètement la tête les yeux et le corps des femmes - ou le niqab - voile intégral couvrant le visage -. L'actuel débat sur l'interdiction de la burqa inclue le niqab (pour simplifier on ne parle que de burqa). Au premier regard, l'interdiction semble poser aux juifs pratiquants le problème des libertés religieuses vestimentaires (Kippa, Talith externe, franges rituelles, cheveux couverts des femmes pieuses,...). Ce dossier aborde tous les aspects de cette délicate question avant de montrer que l'interdiction de la burqa ne peut ni ne doit être basée sur des motifs religieux, mais sur des motifs d'un ordre bien plus impérieux et général qui seront développés en conclusion.

4.1 La burqa dans les autres pays

Pays à législations contraignantes

- **Les Pays-Bas** ont, les premiers en 2007, **interdit le voile intégral dans les écoles et les transports puis dans les facts**. 6 % des Néerlandais sont musulmans, et la burqa ne concernait que quelques centaines de femmes. L'objectif de la Loi : assurer une vraie communication et pouvoir regarder une personne dans les yeux.

- **La Suède et l'Italie ont interdit la burqa dans les lieux publics.**

- **En Turquie le voile est interdit dans les facts et dans de nombreuses professions** (et a fortiori la burqa), mais reste libre sinon. Les pratiques du voile et de la burqa y semblent en net recul : visage voilé 1% contre 3,3% il y a 10 ans.

- **En Belgique, le port du voile est interdit aux fonctionnaires** comme celui de tout signe religieux. Pour la burqa, **plusieurs communes** à fortes populations musulmanes (Schaerbeek, Molenbeek, Anvers...) ont adopté **des règlements interdisant de se couvrir le visage** au point de rendre l'identification impossible, sans référence explicite à la burqa.

Autres Pays et évolutions

- **En Grande Bretagne** : Le voile intégral noir n'est pas si rare dans certains quartiers anglais comme à l'est de Londres, suscitant des réactions pro-législations. Le voile y est autorisé partout y compris dans les écoles/lycées.

- **En Allemagne** : le port du simple voile est autorisé pour les élèves en Allemagne alors qu'il est interdit en France. Cependant concernant le voilage du visage, l'Allemagne prend des mesures actives dans les écoles/lycées avec exigence de voir les visages des élèves. Contrairement à la France, elle interdit le port du simple voile pour les enseignantes ou les fonctionnaires.

- **Aux USA**, le port de la burqa reste marginal et Obama vient de résumer la situation : «notre attitude n'est pas de dire aux citoyens ce qu'ils peuvent porter. La façon la plus efficace d'intégrer, ce n'est pas d'empêcher de porter des vêtements traditionnels»..

- **En France**, le Conseil d'Etat en 2008 a décidé : "on peut refuser la nationalité française à une femme qui se prévaut du port de la burqa, car au-delà de la pratique religieuse, c'est un comportement contraire aux valeurs essentielles de la République, l'égalité des sexes". La HALDE a, quant à elle, accepté l'interdiction du voile intégral durant des cours d'alphabétisation.

58 députés (dont 43 UMP, 7 PS, 3 PC) ont signé un texte pour interdire la burqa «tenue vestimentaire dégradante enfermant le corps et la tête dans des prisons ambulantes», à l'issue d'une commission parlementaire dont ils proposent le lancement. Le Président vient de confirmer : "*La burqa, signe d'asservissement de la femme et n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République*".

4.2 Burqa et Religions

* Ne risque-t-on pas de passer de l'interdiction à une mise en cause de la religion : "faire le procès du fondamentalisme islamique et des femmes voilées sa 5è colonne ! "

*N'interdit-on pas la burqa parce que la laïcité interdirait le port de signes religieux ostentatoires ? La laïcité distingue entre l'espace public où s'applique l'abstention et l'espace civil où règne la tolérance d'affichage religieux. Si on interdisait la burqa dans l'espace civil pour ce motif, il faudrait y interdire le voile non intégral, la kippa, les croix, les phylactères, arracher les calvaires, faire taire les cloches, débaptiser bien des noms de lieux... ce qui reviendrait à abolir la liberté d'expression religieuse dans l'espace civil.

*Ne risque-t-on pas, pour éviter de ne cibler que l'Islam, de légiférer contre des aspects vestimentaires concernant d'autres religions : - la kippa si portée par les juifs; - les papillottes arborées par quelques juifs ultra, mais qui y tiennent; le port extérieur du Talith pour quelques personnes; le port des franges rituelles apparentes sous la veste, imposées par la Loi juive et plus ou moins visible; jusqu'à ... la robe de bure des franciscains

*«Le spectacle de la burqa nous blesse: supprimons-le, effaçons de notre champ de vision cet étendard du jihadisme». Cette phrase ne s'adresse-t-elle pas aussi au judaïsme qui trouble la « francitude tranquille » : «Le spectacle de la burqa (Kippa) nous blesse: supprimons-le, effaçons de notre champ de vision cet étendard du jihadisme (de l'intégrisme religieux juif et sioniste) ».

* Abdenour Bidar, **professeur musulman** de philosophie, a exprimé dans le Monde son désolément : «**La burqa ne peut se prévaloir d'aucune justification historique, ni dans le Coran ni dans les traditions des musulmans**. Il ne s'agit que d'une exagération, religieuse, qui nuit à l'image de l'Islam et ne peut correspondre qu'à une régression pour la condition féminine... »

4.3. Arguments contre l'interdiction de la burqa

Aspects difficilement applicables d'une Loi

- Comment juger de motifs légitimes de se couvrir le visage : profession théologique, arguments médicaux, carnivals, spectacles,... ? N'y aura-t-il pas utilisation abusive et incontrôlable de passes droits (faux certificats médicaux,...) ?

- Pourquoi l'interdire aux femmes sans le faire aux hommes ?

- On pourrait (à tort) craindre que ces femmes se retrouvent coincées chez elle du fait de l'interdiction de leur sortie voilée : ça n'a pas été le cas des lycéennes voilées qui pour la plupart sont néanmoins restées à l'école publique malgré l'interdiction du voile, contrairement à ce que d'aucuns annonçaient !

- Quelle limite du visage doit être laissée visible ? On imagine les absurdités de textes décrivant les millimètres de front ou de menton et les contestations...

- Combien de temps une partie du visage pourrait-elle rester couverte avant verbalisation ? On imagine là encore les excuses du type "j'avais couvert mon visage un bref instant pour telle ou telle raison... Non vous ne l'avez jamais vu couvert...".

Liberté d'action

- Pourquoi légiférer contre un usage privé ? Il importe de trouver un argument fort !
- De quel droit interdire un vêtement en raison de sa signification culturelle / culturelle ? Il convient d'éviter de recourir à de mauvaises raisons culturelles sans aucun fondement juridique (on combat l'islamisme en combattant la burqa) ou culturelles (en France, on vit comme des français et pas comme en Afghanistan).
- Le port de la burqa pourrait ressortir de la liberté de pratique religieuse, fût-elle islamiste. Cependant, dans le cas de l'excision (mutilante fonctionnellement), la France comme la plupart des pays d'Occident, n'a jamais hésité à l'interdire.
- La liberté de choisir son mode de vie vaudrait-elle seulement pour ceux dont nous partageons les idées ? Idem remarque précédente. On doit interdire une pratique et sans entrer dans des considérations relatives à sa compatibilité avec notre goût.
- La législation permet sur la voie publique le port de lunettes noires, d'une fausse barbe, d'une perruque, d'un maquillage modifiant son apparence ou même d'un masque complet sur le visage. Quelle spécificité présente donc la burqa ?
- Peut-on émanciper des femmes contre leur gré, pour les libérer? Difficile débat sur le degré de consentement libre des femmes...

Absence de préjudice causé

- La burqa n'est-elle pas l'arbre qui cache la forêt de la crise, des licenciements, du chômage, du pouvoir d'achat en berne... ?
- La burqa est-elle préjudiciable à la liberté d'autrui ? Difficile à confirmer !
- La burqa crée-t-elle un trouble à l'ordre public ? Difficile à confirmer !
- Les sectaires nieront toujours que ce port est un signe d'oppression, faisant valoir que les femmes voilées jouissent de tous leurs droits, ce que celles-ci ne dénieront nullement !

4.4 Arguments pour l'interdiction de la burqa (y.c.d'après Catherine Kintzler)

La burqa pose des problèmes concrets

- Peut-on accepter qu'une mère masquée vienne quérir un enfant à la sortie de l'école, qu'un conducteur en niqab se fasse flasher sur l'autoroute, qu'un employé de banque ouvre la porte de son agence à un individu masqué, ... ?
- Toute personne portant la burqa est dans la situation d'un malfaiteur avant un hold-up, le visage couvert d'une cagoule.
- Comment serait elle autorisée dans une manif quand l'on vient d'y interdire la cagoule? ('relatif à la dissimulation du visage dans des manifestations sur la voie publique' 20/6/09).

La burqa soumet et opprime les femmes

- La burqa est une soumission de la femme incompatible nos valeurs républicaines d'égalité des sexes et de liberté (Fillon, Fabius)
- Le port de la burqa est une oppression, fût-elle revendiquée comme une liberté
- La burqa et le voile intégral dissimulant le visage sont bien plus que des signes religieux.
- Les femmes qui portent la burqa en France le font sous pression ou lavage de cerveau e leur entourage. On a entendu nombre d'entre elles déclarer à la TV que la burqa leur garantissait le paradis (comme ces femmes kamikazes...), 230 ans après 1789 !
- Le fait de mettre une fin à cette pratique évitera sa contagion actuelle. Il ne faut pas craindre que ces femmes "victimes" de la Loi rendent la burqa populaires : ça n'a pas été le cas du voile à l'école par exemple, contrairement à ce que d'aucuns annonçaient !

La burqa est un déni d'identité

- La burqa, reclus, efface délibérément et continuellement la personne aux yeux d'autrui.
- La notion de visage si important dans le rapport à autrui pour Lévinas semble disparaître avec la burqa. Cependant, Lévinas adresse-t-il la matérialité du visage plus que la présence d'autrui, ce qui par exemple excluerait les non voyants de son approche ?
- La burqa atteint l'idée même de « citoyen » car elle est un déni d'identification, une dépersonnalisation indifférenciée. On n'est personne, pas identifiable dans l'espace civil.
- Ce déni d'identité est une manière d'abolir l'humanité : a) de l'intéressée puisqu'on la retire du commerce ordinaire entre les humains, b) celle des autres puisqu'on leur indique

La burqa est un déni de société

- La burqa est un gouffre où vient s'abolir toute singularité. Sous nos yeux se forme une collection d'identiques sans identité personnelle. Identiques par leur apparence néantisante, par leurs non-gestes entravés uniformément.
- Imaginons que tous portent le même masque, soient indiscernables et réputés tels : ce ne serait plus un monde humain, ce serait une collection formée par de pures extériorités. - Le sectarisme raye ainsi les femmes de la visibilité ordinaire en en faisant une simple collection. En la femme, c'est le sujet, auteur et finalité du droit, qui est aboli: on ne voit plus, tache aveugle et aveuglante, que la trace noire de son effacement.
- Fadela Amara a déclaré que la burqa est une prison. Car c'est un masque : celui qui refuse l'identification se soustrait aux lois, se trouvant en situation de réclusion. Chargée d'une carapace impénétrable qui la rend intouchable, au-dessus et au-dessous des lois.

4.5 Interdire pour de bonnes raisons !

Les juifs et la burqa

Interdire la burqa pour des raisons de laïcité ou de religion est comme nous venons de le montrer sans aucun fondement ni juridique ni démocratique. Dès lors, si ces raisons n'influent pas sur l'interdiction de la burqa, liée surtout à la protection du lien social, les juifs n'ont pas à être inquiets d'une contagion juridique des textes de Loi y afférant.

Cependant, les juifs devront rester extrêmement vigilants devant

- les pressions de l'Islam pour des mesures symétriques dans d'autres religions
 - la contagion populiste que l'interdiction peut entraîner envers juifs comme des réactions de rue anti kippa ou franges rituelles
- Nous savons que ces réactions vont se produire. Mais, plutôt que de rester frileux, il vaut mieux, comme l'avait fait le GRFe, Joseph Sitruk, sur le voile à l'école, supporter une Loi et anticiper sur des mesures de protection juridiques, politiques et sécuritaires.

Interdire pour de bonnes raisons ! Catherine Kintzler

La femme voilée est en même temps inaccessible et exclue. **La burqa est déni d'identification publique, une dépersonnalisation négatrice de toute singularité.**

L'existence civile de la femme voilée est suspendue : autant rester enfermée sans espoir de sortir jamais... Rester indéfiniment à l'intérieur de murs - fussent-ils en toile - dont on ne peut pas sortir, **cela s'appelle de la réclusion.**

Et quand la réclusion n'est pas prononcée par la loi, quand elle se fonde sur l'être (ici, être de sexe féminin) et non sur les actes criminels d'une personne, régulièrement jugés et condamnés en vertu d'une loi préalable, **elle est arbitraire et illégitime : interdire la burqa serait donc un acte de libération.**

=====



5. Comprendre le mystérieux Léviathan

Le « Léviathan » (en hébreu moderne : baleine) est évoqué mystérieusement

- **5 fois directement dans la Bible** en rapport avec un monstre marin : Psaumes (74 et 104), en Isaïe (27) et (3 et 40)
- **1 fois indirectement** (Genèse 1,21).
- **une vingtaine de fois dans le Midrach et le Talmud.**

En résumé : D.ieu joue avec le Léviathan, le punit, l'associe au deuil ou à la malédiction.

Le Léviathan mange une baleine par jour et évite de justesse celle qui avait avalé Jonas...

La lecture ordinaire y voit

- tantôt un crocodile, un monstre marin ou un dragon,
- tantôt le paradigme de l'opresseur, des dangers de la mer ou des ennemis d'Israël.

- **Les chrétiens** y voient un symbole du Diable qui, de toute sa force, s'oppose à D., en ramenant à lui les humains par la terreur qu'il inspire. Pour eux, D.ieu devra combattre victorieusement ce Léviathan/Diable, lors d'une apocalypse triomphante pour le Bien.

La lecture juive donne à cette créature des dimensions autrement plus complexes et multiformes, **qu'il nous appartient d'éclaircir.**

Explication partielle des textes juifs sur le Léviathan

Léviathan, Midrach et Talmud

- **Le Talmud Baba Bathra (1c)** décrit un monstre marin, brûlant, affamé, aux yeux à la flamme aveuglant. Le Léviathan y est peint comme mauvais, au point de «polluer le paradis s'il y pénétrait la tête».



- **Rachi explique ainsi ce Léviathan** (Genèse, Talmud Baba Bathra) :

«Le Midrach dit que D.ieu a créé le Léviathan et sa femelle le 5ème jour. L'humanité n'aurait pu survivre devant une espèce issue d'un tel couple. D. a alors tué la femelle Léviathan.

Il l'a salée et réservée pour le 'Banquet des justes et disciples' à la venue du Messie».

Explication du Commentaire de Rachi :

- Rachi perçoit en fait que le couple de Léviathan symbolise le chaos. A partir de ce couple/chaos, le monde n'aurait pu se développer. Pour marquer la direction vers le Bien du Monde qu'Il entend créer, D.ieu y met fin en tuant la femelle. Mais en récupérant les restes de cette femelle, D.ieu utilise ce chaos (la femelle). Vision moderne pour son époque, du chaos d'un monde informe à partir duquel D. bâtit notre monde !

- Et, dans une vision optimiste, D.ieu promet l'orientation globale d'un monde loin du chaos, donc vers le Bien. Là où les soubresauts de Histoire nous invitent tous les jours à douter de cette orientation du Monde vers le Bien.

Cette vision du Léviathan par Rachi complète celle de l'Arc en Ciel : selon le Midrach «l'Arc en Ciel d'après le Déluge a sa courbure vers le haut, comme signe du serment de D. à ne plus détruire le monde, car les flèches d'un tel Arc ne peuvent être tirées vers le bas, c'est à dire vers le Monde!».

- **Le Talmud Baba Bathra (74b)** décrit ainsi l'usage divin du Léviathan «dont la peau servira à construire la Souka des justes et de leurs disciples d'une part, et, d'autre part à couvrir les murs de Jérusalem pour illuminer le monde entier»



- **Le Talmud Avoda Zara (3b)** est encore plus étrange : «Rav Yehuda dit que sur les 12 h du jour : D. apprend la Thora pendant 3 heures, Il juge le Monde durant les 3 suivantes, ensuite il nourrit l'Humanité, et enfin il joue avec le Leviathan » !!!

Explication de cette symbolique, choquante à 1ère vue :

- **D. apprenant la Thora est rassurant.** En effet, D.ieu montre en "étudiant régulièrement cette Thora" qu'Il s'astreint à ce que le Monde soit en permanence régulé par des Lois fixes et révélées.

Et non par l'arbitraire du hasard ou des fantaisies d'une volonté supérieure.

- **Idem pour D. jugeant le Monde :** au-delà de la Constitution ou Thora évoquée ci-avant : a) si D. juge le Monde après avoir étudié la Loi, c'est que la pratique de la Loi s'y réfère ; b) et que cette pratique est garantie selon des règles stables. Et non, selon des jugements sans rapport à la Loi.

Et comme Il juge Lui-Même, la justice ne relève pas de Juges différents, dont les interprétations seraient variables, soumettant alors l'Homme à l'arbitraire d'une absence de jurisprudence.

- **Le salage du Léviathan** garantit sa conservation quoiqu'il arrive.

La permanence assurée par le Sel assure que D. garantit et promet le bonheur global de la destinée humaine.

- **Le rituel prescrit à Soukot** (fête automnale des Cabanes) la récitation de vœux pour «résider à Jérusalem dans une Souka faite de 'la peau du Leviathan'»...Mystérieux Banquet que D. réserve pour les Justes ? Mystérieuses illuminations des Murs de Jérusalem avec la peau du Léviathan ? Mystérieuse diffusion spirituelle permanente de la Ville ?

Le Rabbin Neusner y lit une caractérisation des temps messianiques par l'unification des Justes avec Jérusalem et par leur rapprochement de D.ieu

Explication globale des textes juifs sur le Léviathan



Murs et Frontières dans la Thora

L'importance des murs et des frontières dans la Thora a été soulignée dans le [Yerouchalmi N°95](#) :

- La peau, frontière physique de l'homme avec son milieu extérieur, est décrite dans la Thora comme susceptible d'être impactée par les écarts spirituels (par exemple, la lèpre de la médisante Myriam ou de la Metsora),
- Il en va de même pour les murs des maisons, frontières du foyer humain avec la Cité.
- Les Murailles des Villes sont aussi riches de significations :

*Celles de la ville de Jéricho s'y effondrent devant l'attaque spirituelle du Choffar.

*Les explorateurs se réfugient dans une "Muraille" qui sépare la ville et l'extérieur.

*Cette Muraille abrite Rahab leur hôtesse. Rahab, elle-même, oscille "à la frontière" du Bien et du Mal : elle est une prostituée mais sauve les Hébreux ; elle est belle au point de faire jouir à sa seule vue mais elle est ancêtre du Messie...



Frontières avec le Bien... elles mêmes imparfaites !

Ces textes relatifs au Léviathan évoquent justement tous des frontières !

- **des frontières spirituelles du monde :** les Justes le sont pour les Hommes
- **des frontières temporelles :** l'époque messianique l'est pour le Temps
- **des frontières du Bien :** Jérusalem l'est pour les Lieux . Pour Jérusalem, ces textes évoquent même ses 'murs' qui sont les 'frontières de cette frontière'.

Or, depuis le départ d'Eden, **Jérusalem et les Justes, frontières du Bien, restent entâchés d'imperfections** évidentes. Ces imperfections, qui ne devraient pas être, donnent une **triste image du Bien qui affaiblit/ tient éloignés de D.** une partie des Hommes.

Ces textes du Léviathan indiqueraient alors que **ces frontières du Bien perdent, lors de l'arrivée Messianique,** une grande partie de leurs imperfections. Elles **se rapprochent ainsi de la perfection, comme on l'attendrait naturellement de frontières du Bien. Leur perfection incitera les hommes à progresser** significativement

Mais ces textes indiquent qu'à l'arrivée du Messie, les bienfaits dispensés par l'usage **du Leviathan seront limités aux seules frontières du Bien (Justes et Murs de Jérusalem).** Pour nous indiquer que cette perfection **restera limitée aux frontières spirituelles.** Qu'elle **ne touchera alors ni tous les hommes ni tous les lieux.**

Ces textes du Léviathan souligneraient aussi que l'extension de cette **perfection à tous et partout, devront attendre, après l'arrivée du Messie, le monde futur !**

=====